

Aux parents d'élèves dont l'enfant fait sa première rentrée aux écoles publiques de Janzé

Dossier suivi par Sandrine JANVIER
Responsable du Service Enfance Jeunesse Scolaire
☎ : 02.99.47.51.95
✉ : s.jezequel@janze.fr

Objet : Rentrée scolaire 2018-2019
Références : 2018-330

Madame, Monsieur,

Votre enfant fait sa première rentrée à l'école la Marelle ou Le Chat Perché, le **3 septembre 2018**.

Lors d'un rendez-vous « *inscription école* » effectué au service enfance jeunesse scolaire (SEJS) municipal, les différents services périscolaires et extrascolaires ainsi que les modalités de participation vous ont été présentés.

Conjointement, un **compte famille personnel a été créé sur le portail familles** (accès le site de la ville www.janze.fr), vous donnant ainsi l'accès à votre dossier administratif (Fiche famille & fiche(s) enfant). Un courriel vous a été adressé à la suite du rendez-vous à cet effet. Un lien était à activer afin de valider l'ouverture de votre compte famille.



Pour préparer la rentrée scolaire 2018-2019, veuillez trouver ci-joint les informations concernant la mise à jour administrative de votre fiche famille et fiche(s) enfant(s), ainsi que la liste des documents à nous retourner avant le **16 août 2018** au service enfance jeunesse scolaire, dans les boîtes aux lettres situées aux entrées des écoles ou par courriel sej@janze.fr

Pour rappel, la mise à jour de votre espace famille est indispensable pour avoir accès aux inscriptions obligatoires (restaurant scolaire et accueils de loisirs).

Nous vous informons également que les inscriptions au restaurant scolaire et aux accueils de loisirs peuvent se faire, au plus tard, jusqu'au mercredi précédent la semaine souhaitée. Soit pour la semaine de la rentrée, jusqu'au 29 août dernier délai. Plusieurs formules d'inscription vous sont proposées : à l'année, au mois, à la semaine.

En outre, les documents d'informations concernant l'ensemble des services périscolaires et extrascolaires (restaurant scolaire, garderies, étude, accueils de loisirs), le règlement intérieur, les tarifs, ... sont en ligne sur le portail. Nous vous invitons à en prendre connaissance et vous remercions de l'intérêt porté à ces documents.

↳ Si vous n'avez pas encore validé votre compte famille sur le portail ou si vous rencontrez des difficultés, merci de prendre contact rapidement avec le service enfance jeunesse scolaire ☎ 02 99 47 51 95 ou par courriel, sej@janze.fr

L'équipe du service enfance jeunesse scolaire vous remercie de votre confiance et reste à votre écoute pour tout renseignement.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

L'Adjointe aux Affaires Scolaires,

